



Procès-verbal de la 80^{ème} assemblée générale statutaire de Savièse, le dimanche 15 mars 2015

1. Bienvenue

Pascal Bridy, président de l'Echo du Vieux Bisse, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités.

Bernard Cintas, président de l'ARMA, ouvre la 80^{ème} assemblée générale statutaire de l'ARMA et souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Bernard Cintas salue la présence de :

- nos présidents d'honneur : Marinette Nydegger, Raymond Brovarone et Frédy Guignard
- nos membres d'honneur : Janine Gaudin, Stéphanie Paccot, Sophie Raboud, Marie Roulier, Christian Glur, Philippe Joly et Jean-José Ruffieux

- nos invités : Stany Varone, conseiller communal de Savièse, Jean-Maurice Delasoie, président de l'ACMV, Aline Roy (commission musicale), Jérémy Schaffner (commission CRSA), Alain Bucher (commission enseignement et formation).

Il salue également les représentants des médias et les remercie pour leur excellent travail en faveur de l'accordéon en général.

Se sont notamment excusés : Angélique Rime (comité romand), Jeannette Delacombaz, Madeleine Ray (membres d'honneur), Christian Klaus (responsable informatique des concours), Didier Simond (webmaster, président FCVDA), Pascal Arnaud (rédacteur en chef), Lionel Chapuis (directeur de l'OASF), Rolf Rindlisbacher (vice-président d'Akkordeon Schweiz), et divers présidents de sociétés.

L'assemblée se lève pour un instant de recueillement à la mémoire de tous ces amis du monde de l'accordéon qui nous ont quittés.

1.1. Nomination de scrutateurs

Des scrutateurs sont nommés.

2. Administration

2.1. Présences

Les 58 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droit de vote
AAAJu	20 (-1) (JU : 2 (-1), JUB : 4, NE : 14)	10	10
FCFRA	5	3	3
FCGEA	5	3	3
FCVDA	25	10	10
FCVSA	3	3	3
Total	58	29	29 (majorité requise : 15)

Le président rappelle qu'il est très important d'annoncer tout changement d'adresse dans les plus brefs délais à sa fédération qui fera suivre à la responsable du fichier ARMA ou directement à fichier@accordeonsuisse.com. Il remercie aussi les sociétés de respecter les délais d'inscription afin de faciliter l'organisation de toute manifestation.

2.2. Procès-verbal de l'AG du 9 mars 2014 à Saignelégier

Le procès-verbal est accepté, sans modification, à l'unanimité.

3. Rapports

3.1. du président (B.Cintas)

cf. Annexe 1

3.2. de la commission des cours (C.Ingold et S.Kissling)

cf. Annexe 2

B.Cintas relance cet appel : il est important de former de nouveaux directeurs afin d'assurer l'avenir de nos sociétés et de maintenir ainsi la qualité de la musique par leur formation.

3.3. de la commission concours (D.Duay)

cf. Annexe 3

3.4. de la commission musicale (A.Roy)

cf. Annexe 4

3.5. de l'information, journal (P.-A.Chabloz), Internet (D.Froidevaux)

Journal : cf. Annexe 5

Internet : D.Froidevaux n'a rien de particulier à signaler. Il rappelle d'annoncer suffisamment tôt les manifestations pour l'agenda. Il reste à disposition pour toutes questions.

3.6. du caissier (J.Zuber)

cf. Annexe 6

3.7. des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, membres de l'Echo du Vieux Bisse, ont contrôlé les comptes 2014 de l'ARMA avec les pièces justificatives présentées. Les écritures correspondant à ces dernières et étant tenues avec précisions, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier.

3.8. Budget 2015

cf. Annexe 6

3.9. Discussion et approbation des rapports

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée. Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité.

4. Manifestations

4.1. Concours Suisse d'Accordéon

Dans le cadre de ses 80 ans, l'Echo du Soir de Lucens organise le 10 mai prochain le CSA. Il aura lieu dans un complexe scolaire, avec salles de répétition et d'audition. Le concours, ouvert à tous, est formateur et un moment de découverte. Il faut encourager les jeunes des sociétés à y participer. Tout le monde peut soutenir ce concours en y venant en tant que bénévole ou auditeur. Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 20 mars. Toutes les informations se trouvent sur www.accordioncompetition.ch

4.2. CRSA

Jérémy Schaffner, président du comité d'organisation, rappelle que le bilan du CRSA 2014 de Prilly est paru dans le Journal de l'ARMA d'octobre 2014. L'objectif était de réunir les sociétés romandes dans une grande fête de l'accordéon. La manifestation a été maintenue sur deux jours et a bénéficié d'une grande diversité de style. Le bilan financier est positif pour l'Hirondelle et l'ARMA.

Il faut maintenant regarder vers l'avenir : l'appel à candidature de l'édition 2018 est lancé. La nouvelle formule sera reconduite, soit un Concours des sociétés d'accordéonistes et un Festival des musiciens accordéonistes. Afin d'épauler les futurs organisateurs, une commission spéciale a été créée au sein de l'ARMA, composée de Jérémy Schaffner, président du comité d'organisation de l'édition 2014, Sylvain Tissot, président du jury, Daniel Duay, responsable concours ARMA. La commission CRSA est ouverte à toute candidature de l'ensemble des sociétés romandes. Si l'attribution de l'organisation à une société est préférable, l'édition 2018 pourrait également être confiée à un groupement de plusieurs sociétés ou une fédération cantonale. Le futur organisateur aura à sa charge l'organisation logistique de la fête (salles et scènes pour le concours et le festival, buvettes et restauration, livret de fête...). L'ARMA demande le déroulement de la manifestation sur 2 jours (samedi – dimanche) entre avril et juin 2018. La programmation du festival et la structure de la fête sont à discuter avec la commission CRSA. L'organisation du concours (jury, horaires de passages...) restent à charge de l'ARMA. Les candidats peuvent obtenir plus d'informations en consultant le site internet : crsa.accordeonsuisse.com, ou en posant leurs questions par email à crsa@accordeonsuisse.com. Un cahier des charges détaillé sera fourni aux intéressés. Les sociétés/personnes intéressées sont priées de prendre contact directement avec Jérémy Schaffner ou Daniel Duay. Une lettre de motivation sous format de courrier électronique est à adresser à crsa@accordeonsuisse.com. Cette lettre devra indiquer les coordonnées du candidat et une petite présentation de ce dernier.

B.Cintas confirme que le comité romand est convaincu que la nouvelle formule de cette fête de l'accordéon est excellente. Pour l'organisation d'une telle manifestation, il faut se regrouper afin d'unir les forces humaines. Il remercie J.Schaffner et son initiative de créer une commission pour soutenir l'organisation du CRSA.

4.3. Festival des Musiques Populaires de Moudon

D.Duay annonce qu'il y a eu d'importantes modifications dans le fonctionnement du festival : Olivier Hartmann, adjoint à l'Office du tourisme de Moudon et directeur de chœur, a repris la présidence. La transition n'est pas aisée due à des problèmes de santé du président. Les sociétés inscrites recevront prochainement confirmation de leur participation. Les bénévoles peuvent s'inscrire sur le site du festival. L'ARMA tiendra une buvette pendant le festival : il y a encore des plages horaires de libres pour venir y aider. D.Duay relève l'importance des bénévoles pour la bonne marche du festival.

4.4. Voyage OASF en Chine

Le voyage est sous toit : 120 personnes, 20'000 km en 10 jours, 95 musiciens, 3 solistes. Au programme musical, deux titres ont été composés pour l'occasion, et plusieurs thèmes populaires ont été arrangés. Un concert de préparation à la Tour-de-Trême, six concerts sur place (messe de Pâques à Shanghai avec un chœur anglais, Concert Hall de Xian, Conservatoire de Xian, Ambassade suisse à Pékin, Conservatoire de Pékin, Muraille de Chine), un concert de clôture à Forel-Lavaux. Une page Facebook, en lien depuis le site de l'ARMA, a été créée. Une campagne de parrainage des morceaux a été lancée. B.Cintas remercie L.Chapuis, directeur de l'OASF, qui a fait des arrangements, concocté le programme musical et mené à bien les répétitions, à raison de une par mois. Il est très content d'avoir pu monter ce projet avec lui. C'est une aventure lourde mais passionnante.

5. Relations

5.1. Akkordeon Schweiz

Les représentants d'Akkordeon Schweiz sont excusés.

La prochaine Fête fédérale aura lieu à Disentis du 3 au 5 juin 2016 : akkordeonfest.ch

5.2. Commission Enseignement et Formation

cf. Annexe 7

6. Elections

6.1. Election à la présidence

Après 19 ans de bons et loyaux services à l'ARMA dont 10 ans de présidence, B.Cintas remet son poste. Aucun candidat ne se proposant dans la salle, le comité romand a le grand plaisir de soumettre la candidature de Denis Etienne. Père de trois enfants, fort courageux de sa personne, D.Etienne vient du canton de Fribourg, a joué dans des sociétés fribourgeoises, a suivi les cours de direction puis dirigé la société l'Echo des Roches. Il est délégué de la FCFRA depuis 2004 et a œuvré dans la commission des cours, avant de mettre en place le fonds de soutien. Il est actuellement vice-président de l'ARMA et est fin prêt à reprendre la tête de l'ARMA vu que B.Cintas l'a mis au courant de tous les dossiers pendant une année.

D.Etienne est élu à l'unanimité et par acclamation par l'assemblée !

Le nouveau président remercie le président sortant pour ses généreuses paroles et pour la confiance qu'on lui accorde. Il est très heureux d'être nommé.

6.2. Confirmation des délégués de fédérations

AAAJu : Eric Fénart et Daniel Froidevaux ; un 3^{ème} délégué est recherché afin de remplacer Stéphanie Sollberger, démissionnaire

FCFRA : Angélique Rime et Charlene Lebois, remplaçant Denis Etienne

FCGEA : Pierre-André Chabloz et Fabienne Grandjean

FCVDA : Carole Ingold et Stéphanie Kissling

FCVSA : Daniel Duay et Jacques Zuber

6.3. Nomination de membres honoraires

Madame Micheline Veyre, de l'Echo du soir de Lucens, et Monsieur Pierre-André Fauser, de La Ruche La Chaux-de-Fonds, reçoivent un diplôme de membre honoraire de l'ARMA pour leurs 60 ans d'activité.

7. Assemblée générale 2016

En tenant compte du tournus, la prochaine AG sera organisée le 6 mars 2016 dans la région de Bulle.

Avec le rapprochement des trois fédérations de l'arc jurassien, le tournus actuel implique que l'AG de l'ARMA a lieu tous les deux ans dans cette région, ce qui est une charge pour la nouvelle AAAJu. Le comité romand a accepté de modifier le tournus qui se fera dorénavant sur 6 ans et non plus 7 :

2016 : FCFRA

2017 : AAAJU

2018 : FCVDA

2019 : FCGEA

2020 : AAAJU

2021 : FCVSA

2022 : FCFRA

8. Propositions

8.1. des fédérations

S.Chevalley, président du comité d'organisation, présente la prochaine Fête cantonale vaudoise qui aura lieu du 28 au 31 mai 2015 à Forel-Lavaux. Le programme de la fête, intitulée « Accords en cascade », est disponible sur Internet. 17 sociétés sur les 26 de la FCVDA se présentent le dimanche. Il y a toujours un besoin de bénévoles qui peuvent s'inscrire auprès du président du CO. Des billets de loterie sont en vente.

8.2. du Comité Romand

Denis Etienne rappelle qu'un fonds de soutien a été créé il y a trois ans pour favoriser la création de nouvelles pièces pour orchestre d'accordéon. L'ARMA collabore avec la maison d'édition AME Lyss. Selon le règlement, chaque société peut participer, envoyer un

dossier de candidature, et peut recevoir un minimum de Frs 300.-. Il faut que ce soit une composition pour orchestre d'accordéon (pas d'arrangements), accessible au plus grand nombre de sociétés. En 2014, le fonds a été attribué à l'Echo des Roches pour sa création « Les quatre saisons de la Roche », d'où sont tirées cinq partitions éditables et composées par Pascal Gendre. Cette année, l'ARMA a reçu le dossier de l'Aurore de Saint-Prex.

Au nom du comité romand, Denis Etienne propose à l'assemblée de nommer Bernard Cintas président d'honneur, ce qui est accepté par une standing ovation. Un hommage en images et clins d'œil lui est rendu (cf. Annexe 8).

B.Cintas, ému, remercie l'assemblée et enchaîne en remettant à son tour un diplôme de président d'honneur à Frédy Guignard, diplôme promis depuis... 10 ans !

Après des remerciements, F.Guignard rend hommage à Claudine Cintas qui nous a quittés en janvier 2015 et souhaite le meilleur à Denis Etienne.

8.3. Divers

J.Zuber se fait le porte-parole d'Yves Moulin, responsable de l'Académie d'accordéon à Orsières, pour annoncer le prochain Trophée mondial de l'accordéon à Martigny du 20 au 24 octobre 2015.

D.Etienne lit un hommage envoyé par Lionel Chapuis à l'attention de B.Cintas.

Monsieur Stany Varone, conseiller communal de Savièse prend la parole pour nous présenter sa commune.

B.Cintas clôt cette assemblée générale en remerciant l'Echo du Vieux Bisse et son président Pascal Bridy pour l'excellente organisation de cette 80^{ème} assemblée générale.

F.Grandjean/11.2015

Annexe 1 : Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec grand plaisir que je me retrouve devant vous pour cette 80^e assemblée générale. Ce plaisir est doublé d'une émotion certaine, vu que ce rapport est le dernier que j'ai l'honneur de vous présenter.

Cette année 2014 a été marquée par la tenue de notre CRSA, qui malgré le peu de participation des sociétés, a été un franc succès, et a encouragé l'ARMA à persévérer dans cette formule. Merci à l'Hirondelle de Prilly et à son Président, Jérémy Schaffner pour leur excellent travail. Maintenant il ne reste plus qu'à trouver une ou des sociétés organisatrices pour 2018. Avis aux amateurs.

Je souhaite que le Concours Suisse de Lucens connaisse le succès qu'il mérite, tant l'organisation de l'Echo du Soir de Lucens est exemplaire. Donc rendez-vous dans la Broye vaudoise les 9 et 10 mai.

A propos de concours et d'organisation, j'en profite pour vous annoncer que le tournoi d'Akkordeon Schweiz pour l'organisation de la Fête Fédérale prévoit que celle-ci se déroule en Suisse Romande en 2020. Re-avis aux amateurs.

Un autre événement, mais devrais-je dire, préparation d'événement, s'est déroulé en 2014, c'est la mise en place de la tournée de l'OASF en Chine.

S'il est une expression qui n'est pas galvaudée, c'est bien celle de « chinoiserie ». En Chine, tout est compliqué à organiser, et chaque démarche demande beaucoup de temps et des nerfs d'acier. Mais souvent, contre toute attente, les choses finissent par se mettre en place, au dernier moment. Je voudrais ici saluer le travail et l'engagement des musiciens de l'OASF dans ce projet dont nous vous parlerons plus en détail en cours d'assemblée. Mais saluer également l'immense travail de Lionel Chapuis et de Carine Müller sans qui rien de tout cela n'aurait pu se faire.

Je crois qu'il reste encore quelques places pour le concert du 29 mars à la Tour-de-Trême, sinon vous pourrez vous rattraper le 29 mai à Forel (Lavaux) pour le concert de clôture de cette tournée dans le cadre de la fête cantonale vaudoise des accordéonistes.

Il y a beaucoup de chantiers qui vont occuper le comité romand cette année et les années à venir, mais soyez certains que ce comité va mener à bien tous ces projets pour continuer à développer le rayonnement de notre instrument. Comme il le fait depuis des années.

La seule différence, c'est que désormais je ne serai plus que spectateur. Mais c'est avec une grande fierté que je suivrai les travaux de notre comité sous la présidence de ma ou mon successeur.

C'est la même fierté que celle qui m'a donné l'énergie de présider la destinée de notre association pendant 10 ans, car il faut savoir qu'un Président ou une Présidente ne peut rien faire seul, et que si son comité ne suit pas, ou qu'il ne se donne pas les moyens de le suivre, le pauvre président n'a plus qu'à repartir avec ses projets sous le bras.

C'est pourquoi je voudrais que cette assemblée fasse une ovation pour les membres actuels, et passés, de ce comité, qui ont fait un travail exceptionnel pendant cette dernière décennie. Et qui m'a permis d'accomplir bien des rêves et des projets.

Alors, Merci à vous tous, chers collègues et surtout amis, vous qui êtes assis autour de moi sur cette scène, ou qui êtes assis dans cette salle, merci pour toutes ces années d'aventures, de découvertes et de rencontres musicales et humaines. Certes j'ai pas mal donné pour notre association, pour notre instrument, mais j'ai tellement reçu. Tellement plus.

A l'heure de remettre mon mandat, je suis confiant pour la suite, car je sais que les dynamiques que nous avons pu mettre en place vont se développer et en créer d'autres. Et je me réjouis de les voir se mettre en marche.

Pour conclure, merci à vous tous pour la confiance que vous m'avez renouvelée toutes ces années, pour votre appui, et surtout l'amitié que vous m'avez souvent témoignée, surtout lors des heures difficiles que je viens de traverser.

Je souhaite bon vent à notre comité et à notre association, et que vive l'ARMA !

Bernard Cintas

Annexe 2 : Rapport de la commission des cours

Mesdames, Messieurs,

La Commission Cours de l'ARMA a pour objectif de trouver des candidats pour la classe de direction du Conservatoire de Lausanne. Cette filière de formation pour directeurs d'orchestre d'accordéon mise en place par l'ARMA et fonctionne grâce à un partenariat avec le Conservatoire de Lausanne. Monsieur Hervé Grélat en assure la formation.

L'hiver dernier, une rencontre a été organisée avec la Directrice du Conservatoire, Hervé Grélat et la commission des cours de l'ARMA que nous représentons afin de parler du futur de cette filière. Tous ensemble, nous avons pris la décision d'organiser une journée porte ouverte le 3 mai 2014 afin de pouvoir faire découvrir cette formation au public. 3 personnes y ont pris part et malheureusement aucune n'a débuté la formation, mais deux étaient intéressées à prendre des cours dans le canton du Jura, plus proche de la région d'où elles viennent. Nous avons assisté à une leçon où nous avons pu voir travailler les élèves actuellement en formation, s'entretenir avec eux, et nous avons même pu nous essayer à la direction. Nous tenons à remercier Madame Liën Bruge, Directrice du Conservatoire de Lausanne et Monsieur Hervé Grélat, Professeur, pour leur accueil et précieuse collaboration tout au long de l'année.

A ce jour, il n'y a aucun élève accordéoniste en cours de formation et cette année, aucun nouvel élève accordéoniste ne s'est inscrit pour débiter ce cursus. Nous vous rappelons que pour ouvrir une classe de direction au Conservatoire de Lausanne, il faut minimum 2 élèves (fanfares et accordéon confondus). Pour votre information, cette formation débute chaque année au mois de septembre et dure 3 ans. Son aboutissement est l'obtention du certificat de direction d'orchestre.

Nous vous rappelons également que les sociétés peuvent faire appel à ces « apprentis » directeurs lors de répétitions partielles, séminaires, etc.

Si vous pensez à quelqu'un dans votre entourage de potentiellement intéressé à se lancer ou à essayer la direction, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. En effet, il est important de maintenir les cours de direction, car c'est entre autres l'avenir de nos sociétés et leur qualité qui en dépendent.

Merci pour votre attention.

Stéphanie Kissling – Carole Ingold

Annexe 3 : Rapport de la commission concours

Mesdames, Messieurs, chers délégués,

Mon discours sera bref car les deux manifestations dont je vais vous parler seront à nouveau mises en lumière au point 4 de l'ordre du jour. Je vais donc me contenter de l'essentiel.

Concours Suisse

Le dernier Concours Suisse a eu lieu les 1 et 2 février 2014 à Orsières, manifestation organisée par l'école d'accordéon Yves Moulin.

Le prochain Concours Suisse aura lieu **les 9 et 10 mai 2015**. Il sera organisé par la société «**L'Echo du Soir**» de Lucens.

Comme vous avez pu le lire en page 14 et 15 du journal de l'ARMA (édition janvier 2015), vous pouvez vous inscrire par le biais du site www.accordioncompetition.ch. Toutes les informations utiles (catégories, âges, tarifs, etc.) sont mentionnées.

Un grand merci à la société L'Echo du Soir de Lucens et à son comité d'organisation.

CRSA (Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes)

Quant au CRSA nouvelle formule « concours et festival », il a eu lieu les 24 et 25 mai 2014 à Prilly.

La société organisatrice « l'Hirondelle de Prilly » emmené par Jérémy Schaffner a très bien su relever le défi.

Un grand merci à Jérémy pour tout ce qu'il fait pour cette manifestation. Au point 4.2 de l'ordre du jour, il viendra vous parler des démarches entreprises pour faire bénéficier aux prochains organisateurs de son expérience acquise.

Le prochain CRSA aura lieu en 2018 déjà, avis aux sociétés intéressées.

Merci de votre attention.

Daniel Duay

Annexe 4 : Rapport de la commission musicale

Chères musiciennes, Chers musiciens,

Je vous apporte les salutations de la Commission musicale de l'ARMA.

4 membres constituent cette Commission :

Sylvain Tissot à la présidence, Florine Juvet, Julien Tudisco et moi-même.

Comme annoncé l'année dernière, notre commission a effectué un sondage auprès de tous les professeurs d'accordéon de Suisse romande et de régions limitrophes. Sur un total d'environ 110 personnes contactées, 30 ont pris la peine ou accepté de répondre à ce sondage. Ce chiffre ne doit pas vous laisser indifférents. Pourquoi autant de personnes ne se sentent-elles pas ou plus concernées ? Quel regard les professeurs d'accordéon portent-ils sur l'ARMA ? Quel rôle l'ARMA peut-elle jouer dans l'enseignement de l'accordéon et dans la relève de nos sociétés ?

Nous, Commission musicale, sommes persuadés que les synergies qui vont être mises en place dynamiseront l'enseignement de l'accordéon en Suisse romande, et de ce fait, garantiront un avenir florissant pour nos sociétés. Libre à chacun d'y participer. Comme dit l'adage, l'union fait la force !

Un orchestre des professeurs romands d'accordéon a été mis sur pied au mois de janvier. La bonne ambiance régnant lors de la première répétition est prometteuse pour la suite ! Un premier concert sera donné avant les résultats du Concours Suisse d'Accordéon à Lucens, le 10 mai prochain.

Notre commission s'attèle à l'organisation de ce concours. Le délai d'inscription échoit à aujourd'hui. Nous laissons encore une semaine de délai supplémentaire pour toutes les personnes qui souhaiteraient encore s'inscrire.

Nous adressons tous nos remerciements à la société organisatrice de l'Echo du Soir de Lucens ainsi qu'à la Commission concours de l'ARMA pour la mise sur pied de cet événement. Un concours représente un excellent outil pédagogique, permettant à chaque participant de prendre du plaisir et de progresser ! C'est aussi surtout une belle journée festive, pleine de rencontres, d'échanges et de bonne humeur.

Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de cet événement en tant que participant ou en tant que spectateur mélomane !

Notre commission se réjouit de tous ces futurs projets autour de l'accordéon.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée.

Aline Roy

Annexe 5 : Rapport de la commission information : journal

Chers Musiciens et membres des sociétés de l'ARMA,

Les sociétés ont bien joué le jeu cette année écoulée en nous envoyant de nombreux articles qui ont permis que le journal soit à chaque parution bien étoffé et je les remercie et les encourage à poursuivre pour 2015 et les années futures de nous envoyer encore beaucoup d'articles, durant l'année 2015, il y aura le concours suisse d'accordéon à Lucens, j'encourage les sociétés qui participent à ce concours de nous envoyer leurs impressions d'après concours, émotions, déceptions et anecdotes afin que tous les lecteurs du journal puissent ressentir ces émotions, je lance aussi un appel à ceux qui font le voyage de Chine, de retour en Suisse d'envoyer des petits articles au journal avec leurs impressions, émotions, anecdotes, de ce voyage pour le journal de juin et d'octobre, surtout n'oubliez pas les délais 5 mai pour juin et 15 septembre pour octobre, je vous remercie d'avance.

Je vais vous parler d'une tentative de fin d'année qui n'a malheureusement pas eu lieu, c'est l'envoi aux sociétés du journal directement, petit historique, au comité ARMA de septembre 2014, une fédération a demandé si c'était possible d'envoyer le journal

directement aux sociétés afin de raccourcir le temps entre la publication du journal et la réception aux sociétés. J'ai accepté malgré une charge supplémentaire pour moi, suivi d'un courriel à chaque responsable de fédération pour qu'ils m'envoient la liste des sociétés avec comme premier délai au 30 novembre, je l'ai repoussé au 15 décembre, je n'avais toujours pas la totalité des informations à cette date d'où mon coup de gueule dans le journal de janvier et ma décision d'envoyer le journal pour 2015 comme jusqu'à présent, je suis désolé si j'ai fâché des responsables tel n'était pas mon intention et je m'en excuse.

Pour 2016 cela sera possible et je prie le responsable de chaque fédération de contrôler, pour celles qui m'ont envoyé une liste si elle est toujours à jour et de me faire parvenir les corrections si nécessaire Jusqu'au 30 juin 2015, si des fédérations désirent rester au système d'envoi unique, cela est possible, il suffit de m'en informer.

Je tiens à remercier le rédacteur du journal Pascal Arnaud pour son excellent travail, même si parfois la réaction d'annonceur doit lui donner l'envie d'envoyer promener tout ce joli monde, je remercie pour leur bénévolat et leur travail les responsables des fédérations, un grand merci à eux.

J'ai encore une remarque à formuler, n'envoyez pas au journal les dates de vos manifestations afin qu'elles paraissent dans l'agenda, car je le répète, chaque année l'agenda que vous trouvez dans le journal nous est transmis du site Internet, envoyez vos dates au responsable Internet de votre fédération qui transmettra au site internet.

J'en ai terminé, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une agréable journée à Savièse.

Pierre-André Chabloz

Annexe 6 : Rapport du caissier et budget 2015

BILAN AU 31.12.2014					
ACTIF			PASSIF		
	31.12.2014	31.12.2013		31.12.2014	31.12.2013
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
UBS usage général	6'147.06	5'762.21	Factures à payer	1'090.00	377.30
La Poste no 10-4393-0	3'649.41	2'696.04	C/c Concours MRA/CRSA	2'197.25	4'726.40
UBS Réserve	19'373.79	2'927.99	C/c CEF	-97.00	393.85
UBS Fonds de soutien	794.95	-	Créanciers et transitoires Journal	450.00	450.00
Impôt anticipé à récupérer	13.15	105.05	Voyage OASF	19'380.94	-
Deposito no 17-191720-1	21'762.03	10'205.53	Fonds de réserve OASF	-	2'860.94
Stock insignes Arma	800.00	-	Fonds de réserve Journal	28'382.23	28'382.23
Dépôt à terme jaune	-	15'000.00	Fonds de réserve Formation	1'000.00	1'000.00
Participation ARMP (brut Fr. 3'600)	550.00	1'100.00	Fonds de soutien	800.00	-
Akkordeon Schweiz (brut Fr. 5'000)	2'000.00	3'000.00	Capital initial	2'606.10	
			Perte de l'exercice	-719.13	
			Capital final	1'886.97	2'594.30
	55'090.39	41'604.02		1'886.97	2'594.30
				55'090.39	41'604.02

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2014

CHARGES			PRODUITS		
	2014	2013		2014	2013
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Suisa	5'262.75	4'927.40	Cotisations et Suisa	11'062.80	10'706.00
Assemblée générale	1'838.00	2'423.60	Intérêts	94.95	77.70
Frais de comité	421.15	171.30	Bénéfice Journal	461.12	566.15
Frais de déplacement	887.20	1'087.20			
Médailles	800.55	-			
Diplômes	70.40	-			
Cours	-	653.30			
Site Internet	47.85	137.35			
Intérêts et frais de banque	210.25	75.40			
Amortissements	1'550.00	1'500.00			
Frais divers	1'249.85	272.50			
Bénéfice (- perte) de l'exercice	-719.13	101.80			
	11'618.87	12'734.60		11'618.87	12'734.60

BUDGET 2015

CHARGES		PRODUITS	
	Fr.		Fr.
Suisa	5'500.00	Cotisations et Suisa	11'200.00
Assemblée générale	2'000.00	Intérêts et frais de banque	100.00
Frais de comité	500.00	Bénéfice Journal	700.00
Frais de déplacement	1'000.00		
Participation aux cours	300.00		
Internet	50.00		
Frais généraux	500.00		
Amortissements	1'500.00		
Bénéfice selon budget	650.00		
	<hr/>		<hr/>
	12'000.00		12'000.00

Rapport de la CEF lors de l'Assemblée générale ARMA du 15 mars 2015 à Savièse.

Bonjour à tous,

Je me réjouis de vous retrouver, ce matin, dans ce beau pays du Valais, toujours ensoleillé.

Avant de commencer cette présentation je vous demanderai de prendre un moment pour vous observer, observer votre position, s'étirer un peu le dos, bouger un peu les épaules et se repositionner sur la chaise. Ceci était un bref retour après le séminaire que nous vous avons proposé dernièrement.

C E F, Commission comme groupe de travail, Enseignement, destinée au enseignants et directeurs, Formation comme offrir des post-formations destinées à ses membres, aux accordéonistes, et à tout public intéressé.

Les trois délégués, Marianne Julien et moi-même mettons en œuvre, pour nos membres et pour vous, des formations continues, des actions afin de promouvoir l'accordéon, et pour le rayonnement de notre instrument, nous collaborons étroitement avec la commission musicale et les associations suisse-allemandes afin de communiquer, nous coordonner, et aussi collaborer comme l'automne dernier pour la journée des partitions.

Depuis la dernière assemblée ARMA, nous vous avons proposé :

- le 10 mai une journée consacrée au thème « L'accompagnement d'un chœur », qui a eu lieu dans le local de répétition de l'Aurore à Yverdon-les-Bains. Animée par Louis-Marc Crausaz, les 10 participants présents, 8 professeurs ou Directeurs et 2 accordéonistes membres d'orchestres, ont reçu nombre de trucs et astuces.
- le 8 novembre, la journée des partitions intitulée « Nouveau répertoire didactique pour accordéon solo », l'occasion de nous réunir à l'édition AME à Lyss, pour échanger nos opinions, essayer des partitions, et pour poser ses questions à la commission musicale présente lors de cette journée. Les 12 participants dont 2 professeurs de CH-allemande en sont ressortis remplis de nouvelles idées.
- Et pour terminer, je vous en ai déjà parlé, le 7 mars « La main du musicien », où Aude Hauser nous a expliqué ou rappelé « Le Bien, le Beau, le Vrai » à faire pour les musiciens. Les 10 participants dont une professeure de clarinette ont appris de nouvelles postures, et également corrigé la leur.

Pour la suite, nous avons programmé pour mai-juin « La musique et la danse », animé par Jean-Philippe Iracane, un séminaire sur la « Direction » par Jean-Claude Kolly pour la période de septembre, et le 8 novembre, une masterclass avec Viviane Chassot, accordéoniste qui était « artiste résidente » lors des derniers « Murten Classics » à Morat.

Nous tenons à remercier la commission musicale de l'ARMA, en particulier pour son énorme travail lors du sondage qu'ils ont mené avec les professeurs romands. Cette

méthode est un très bon moyen pour trouver LE chemin qui convienne pour tous, et même si le quart des intéressés a répondu, nous travaillerons avec ces réponses.

Remerciements également au comité ARMA avec en particulier Stéphanie Sollberger et Jacques Zuber respectivement secrétaire et caissier CEF, et Didier Simon et Daniel Froidevaux pour la communication via internet.

Mais nos remerciements s'adressent également et en particulier à vous, accordéonistes romands, pour votre participation et votre engagement que nous encourageons. Vos projets, vos échanges avec les autres orchestres, votre participation au CRSA, sont le signe d'envie, de reconnaissance. Dommage que la faible participation au concours Suisse ait induit un déficit, il aurait suffi de 40 inscriptions supplémentaires, mais pour l'avenir, avec une centaine de professeurs, je suis sûr que la situation changera et que le résultat sera équilibré.

Merci pour votre attention et belle journée.

Pour la CEF, Alain Bucher

Annexe 8 : Hommage à Bernard Cintas

Vu que j'ai la parole, j'aimerais la garder pour vous parler d'un grand Monsieur de l'accordéon romand !

Et oui Bernard, c'est de toi dont j'aimerais parler. Aujourd'hui tu quittes le comité romand après 19 ans de loyaux et bons services, dont 10 ans de Présidence remarquable.

19 ans pendant lesquels tu t'es investi comme personne pour le rayonnement des sociétés d'accordéonistes romandes. Avec ton compère Frédy Guignard, tu as positionné le comité ARMA comme prestataire de service pour les sociétés d'accordéonistes. Le comité ARMA met à dispo une formule pour les cours de direction, les concours, la formation et même un fonds de soutien.

Parmi tes faits d'armes marquants, tu as remodelé l'organisation des concours. La société organisatrice organise la logistique du concours et l'Arma met à disposition un comité de Jury. Ce modèle a été transposé pour les deux concours que l'Arma organise – la médaille romande et le CRSA. Pour dire si cette méthode a du succès, cette méthode a même été transposée pour le nouveau concours suisse.

Un autre succès ? La création de l'orchestre de la Suisse francophone. Grâce à cet orchestre, les accordéonistes romands ont voyagé au Canada, en Italie et bientôt en Chine. Chacun de ces musiciens a vécu une expérience incroyable et inoubliable.

Sans oublier bien sûr le jubilé de l'Arma et ce concert magique avec Richard Galliano à Morges. Au-delà de la magie de ces différents événements, cet orchestre aura fait un bien énorme à tout le monde. Des accordéonistes de toute la Suisse romande se rencontrent, échangent, font de la musique différemment. Ces contacts créés ne sont que positifs pour le rayonnement de l'accordéon.

Grâce à toi, tu as positionné l'accordéon romand au sein du paysage musical romand – au milieu des fanfares, des chœurs et autres orchestres. Au moment où le festival des musiques populaires de Moudon était au plus mal, tu t'es jeté dans l'arène et avec l'aide de quelques compères, tu as fondé l'association des musiques populaires – propriétaire du festival de Moudon. Désormais toutes les sociétés musicales ont une vitrine supplémentaire. Les effets collatéraux auront été une énorme visibilité des orchestres d'accordéons à la télé et à la radio. Chapeau.

Au sein du comité, tu t'es toujours fait remarquer par ton esprit visionnaire, ton éloquence où nous étions que forcés à t'écouter et ta capacité à t'engager sans compter pour l'instrument que tu défends. Nous tous, avons énormément appris à tes côtés et rien que pour ça nous pouvons te dire un énorme merci.

Je terminerai cet hommage, mon cher Bernard, par cette image et l'une des phrases qui restera à jamais gravée dans ma tête. Le concert donné en 2008 au Panthéon de Rome par l'OASF. C'est la première fois que des accordéonistes jouaient dans ce temple depuis sa construction en 125 par l'empereur Hadrien, et qui plus est accompagnés par des solistes du chœur de la Chapelle Sixtine lors de la messe. Moment de grâce, de puissance musicale, voire spirituelle, qui a transcendé tous les musiciens présents.

Nous allons continuer sur le chemin que toi et tes prédécesseurs avez tracé. Nous te souhaitons tous le meilleur pour la suite de vie privée, professionnelle et musicale !

Au nom de l'ARMA, je te dis un grand merci pour tout et j'ai l'honneur de te décerner le titre honorifique de Président d'Honneur.

Sous vos applaudissements s'il vous plaît.

Denis Etienne